

*On l'avait depuis longtemps qu'il existait dans le jardin du fougant
de la descente appelée aujourd'hui le jardin des plantes, les vestiges d'un*

François Artaud et « l'amphithéâtre naumachique » de Lyon



Portrait de François Artaud (©Musée des Beaux-Arts de Lyon)

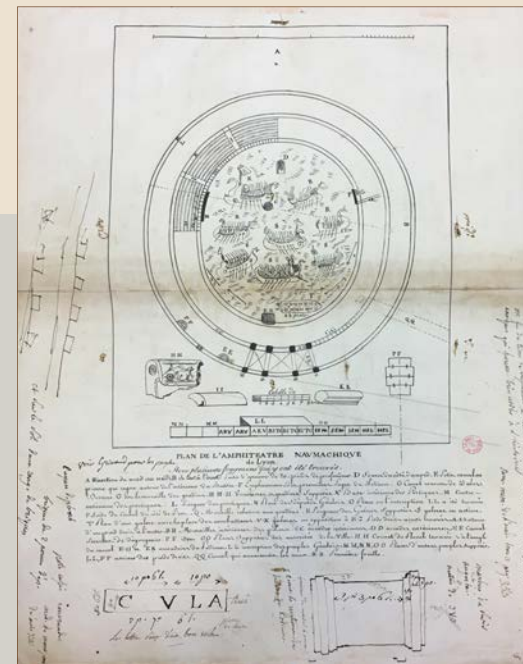
Antoine Marie François Artaud, archéologue lyonnais, élève de Pierre Schneyder (peintre, archéologue, fondateur en 1809 du musée des Antiquités de Vienne), fut dessinateur de fabrique pour une grande manufacture de soierie avant de devenir le premier conservateur du musée des Beaux-Arts de Lyon.

- 1767 : naissance à Avignon
- 1806 : inspecteur général du conservatoire des Arts (premier musée lapidaire de Lyon créé en 1802) et antiquaire de la ville de Lyon. Fondation du département des antiquités nationales, grecques, égyptiennes.
- 1812 : directeur de l'école des Beaux-Arts de Lyon
- 1830 : démission du musée des Beaux-Arts
- 1838 : décès à Orange
- 1846 : publication de *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 à 1836*
- 1850 : publication du plan *Lyon antique restauré*, conçu en collaboration avec l'architecte Antoine-Marie Chenavard

Le chantier archéologique du Jardin des Plantes

Créé en 1796, le Jardin botanique de Lyon est en travaux entre 1818 et 1820. Il accueille les fouilles menées par F. Artaud, qui met au jour, en 1818, des maçonneries, le pourtour de l'arène elliptique entourée par un canal, un égout évacuant les eaux en direction du sud-est et divers éléments du podium.

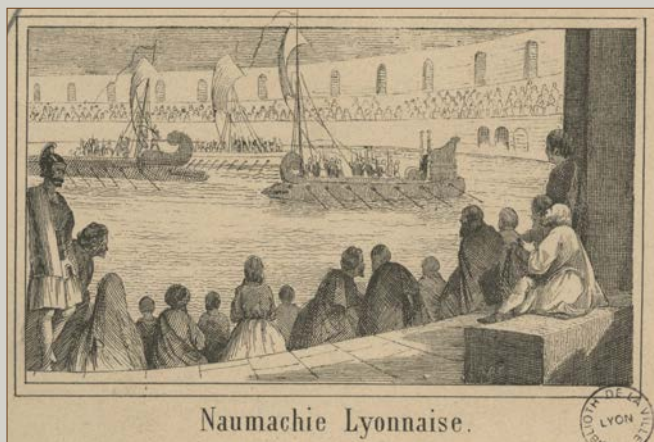
« Alors j'ai pensé que cet emplacement avait été destiné à un amphithéâtre destiné tour à tour aux combats athlétiques et navals et j'ai cru en avoir acquis la certitude lorsque j'ai reconnu une suite d'aqueduc [...] qui amenait jadis des eaux abondantes dans cette enceinte ».



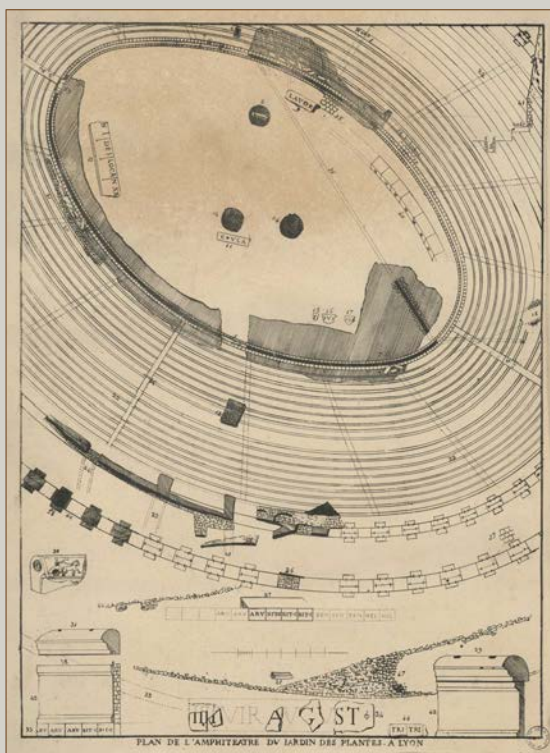
Extrait du manuscrit «Mémoire sur les vestiges d'un amphithéâtre naumachique à Lyon», 1842 (©BML, fonds ancien ms 1563)



Recueil des principaux restes des monuments romains à Lyon. A.-M. Chenavard, 1858 - ©AML 2 S 349 1



(©BML fonds Coste 357)



(©BML fonds Coste 365ter)

Outre l'importance du réseau de circulation des eaux, F. Artaud note qu'« on ne connaît dans les fondations de cet édifice aucune trace des caveae ou loges de bêtes qu'on remarque ordinairement dans la partie souterraine des amphithéâtres » et réfute les hypothèses qui préféreraient situer une naumachie au bas des pentes de la Croix rouge, à proximité du Rhône et de l'eau. Il s'inspire en cela des réflexions de son maître P. Schneyder, qui avait interprété le théâtre de Vienne comme une naumachie...

La construction du réservoir de 1854 et la remise en cause de l'hypothèse de F. Artaud

Suite à de nouveaux travaux menés sur le site en 1854 à l'occasion de la construction du réservoir de la Compagnie des Eaux, Ambroise Comarmond (1786-1857), conservateur des Musées archéologiques et inspecteur des Antiquités du Rhône, remet en cause les conclusions de Fr. Artaud.

« Nous respectons la mémoire d'un homme qui rendit de véritables services à l'archéologie. Mais les savants les plus versés dans ce genre d'études peuvent commettre des erreurs, et personne ne nous blâmerait si nous arrivions à rectifier celles qui ont pu échapper à Artaud ».

Selon lui, les vestiges découverts ne correspondent pas à ceux d'une naumachie, notamment à cause de l'absence de béton hydraulique. La topographie du site, situé en hauteur sur les pentes de la colline et trop exigu pour accueillir un tel édifice, est trop escarpée.

« Nous terminons en exprimant le plus profond regret de nous trouver en opposition avec Artaud, qui fut si bienveillant pour nous et qui nous honorait de son amitié. Il ne fallait pas moins que notre amour de la vérité pour réfuter sur un point celui qui fut le créateur de nos musées, et qui a rendu de si grands services à la ville de Lyon et à la science archéologique ;... il n'en est pas moins du devoir de ceux qui s'occupent de semblables recherches de relever les erreurs de leurs devanciers et de rétablir ainsi la vérité historique ».

